

FORMATION PIÉGEAGE

Cette formation est dispensée sur deux journées (le repas est à prévoir).

Le programme se déroulera comme suit :

- Premier jour : **matin** : réglementation du piégeage, classement des nuisibles.
 après-midi : biologie des espèces, méthodes de piégeage, euthanasie des captures.
- Deuxième jour : **matin** : découverte des pièges en ateliers et démonstration de pose, mise en pratique sur le terrain.
 après-midi : contrôle de connaissances théorique et pratique.

- Cette formation est entièrement gratuite pour les chasseurs validant leur permis de chasser en FICIF.

Attention - Si vous ne validez pas votre permis de chasser en FICIF, une participation de 50 € est demandée (chèque à l'ordre de FICIF à joindre à votre formulaire d'inscription). Cette somme sera encaissée que vous participiez ou non à la formation à la quelle vous vous êtes inscrit.

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à FICIF – 3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex)

Je désire m'inscrire à la formation piégeage

du :

- Je valide mon permis en FICIF(joindre la photocopie de votre validation)
- Je ne valide pas mon permis en FICIF et je joins 50 € par chèque à ce coupon-réponse

Nom :-----Prénom :-----

Adresse :-----

Code Postal :-----Ville :-----

Téléphone : / / / / - Portable : / / / /

Adresse e-mail :

Date de naissance : / / – lieu de naissance :

Numéro, date et lieu de délivrance du permis de chasser:

.....
Profession :-----

Date :

Signature :